
L'Office fédéral de la justice publie des résultats, des rapports et des analyses concernant

Une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

Rapport du 31 juillet 1979 de la commission d'étude pour une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

163 pages

Prix fr. 13.50

Le *rapport*, préparé en collaboration avec le groupe de contact des cantons, contient des premières propositions pour le maintien et le développement de l'ordre fédératif.

En outre, les documents suivants concernant la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons sont à disposition jusqu'à épuisement des stocks:

– Récapitulation des résultats de la procédure de consultation concernant la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, 1977/1978

Prix fr. 18.—

– Principes de l'état actuel 1974

– Rapport du groupe de travail institué par le Département fédéral de justice et police 1975

– Eléments pour l'étude d'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons 1977

– Relations financières entre la Confédération et les cantons 1977

Prix total fr. 20.50

A disposition auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

L'Office des constructions fédérales publie:

Manuel d'amélioration du comportement énergétique des bâtiments existants

Peut être obtenu en français et en allemand.

256 pages, n° de commande 314.1 f, prix: 16 francs

Les commandes doivent être adressées à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

25903

[15]

Jurisprudence des autorités administratives de la Confédération

Revue

pour la publication de décisions entrées en force et de communications portant sur des principes et présentant un intérêt général, telles que circulaires, instructions spéciales, directives, notes, mémoires, commentaires explicatifs et avis d'experts, émanant du Conseil fédéral, de ses départements et des services subordonnés, ainsi que, à l'occasion et avec l'autorisation du Tribunal fédéral, pour la publication d'arrêts du Tribunal fédéral qui ne sont pas publiés dans le recueil officiel, mais qui présentent un intérêt pour les administrations fédérale et cantonales.

Préparée et publiée par le Département fédéral de justice et police par ordre du Conseil fédéral.

Prix d'abonnement pour 4 fascicules successifs: 40 francs.

Les commandes doivent être adressées à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

23351

[4]

Avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1981
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.08.1981
Date	
Data	
Seite	979-980
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 150

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.